

Signature EVE 2

28 JUILLET 2021



La convention de reconduction du programme EVE « Engagements Volontaires pour l'Environnement des acteurs de la chaîne logistique et du transport routier » a été signée le 9 juillet entre le ministère de la Transition écologique, les porteurs du programme, à savoir l'ADEME, les organisations professionnelles du secteur (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et Eco CO2, ainsi que les financeurs (sept fournisseurs d'énergie : Carfuel, Endesa Energia, Petroplus Marketing France, Shell, SIPLEC, TotalEnergies Marketing France et Varo Energy France SAS), dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE).



Reconduit jusqu'au 31 décembre 2023 avec des objectifs plus ambitieux, le programme EVE vise à fédérer l'ensemble des parties prenantes du transport routier de marchandises et de voyageurs ainsi que de la

logistique autour d'un objectif commun : accélérer la transition écologique du secteur.

Le programme EVE constitue un maillon essentiel pour l'atteinte des objectifs fixés par la Stratégie Nationale Bas Carbone qui vise la décarbonation complète du secteur à horizon 2050 avec comme point d'étape une réduction de 28 % des émissions en 2030 par rapport à 2015.

[Lire la suite du communiqué de presse](#)